

GRAFITBERGBAU KAISERSBERG  
Ges.m.b.H  
Bergmannstraße 39, A-8713 St. Stefan ob Leoben

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme au règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH),  
Annexe II – 2015/830, 1272/2008 CLP

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE/DE LA SOCIETE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom: **Makrokristalliner Naturgraphit nicht staubend 80 - 85 %**  
Elément chimique : C – Carbone  
Nom chimique : graphite naturel  
Identification : Numéro EINECS 310-127-6  
Numéro CAS 999999-99-4 - exempté des obligations  
d'enregistrement REACH au titre de l'article 2, § 7 –  
substance couverte par l'Annexe V.7

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes

et utilisations déconseillées: nombreuses possibilités, details sur demande

#### 1.3 Fournisseurs:

Grafitbergbau Kaisersberg Ges.m.b.H.  
Bergmannstraße 39, A-8713 St. Stefan  
Telephone: +43/(0)3832/22880  
Fax: +43/(0)3832/2045

Personne responsable:  
Günther Twrdy  
E-mail: [info@grafit.at](mailto:info@grafit.at)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+43/(0)3832/22880  
Heures ouvrable:  
Lundi – Jeudi, 6.00 – 04.00  
Vendredi, 6.00 – 01.00

## 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance

Opérée conformément au Règlement (CE) n°

1272/2008 (CLP/GHS) : non classé, graphite ne présente pas de danger physique, pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle, pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

selon la directive 67/548/CEE, 1999/45/CE : : non classé

Le produit ne remplit pas des critères des PTB ainsi de tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII.

### 2.2 Eléments d'étiquetage :

aucun élément d'étiquetage n'est requis.

### 2.3 Effets dangereux pour la santé de l'homme

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange poussières-air inflammable/explosif.

Contact av. yeux: contact direct et intensif provoque une irritation temporaire.

Contact avec la peau: pas de preuve d'effet nocif

Inhalation: une exposition continue et excessive de poussière peut causer une infection pulmonaire (cas de nombreuses poudres non toxiques).

Ingestion: pas de preuve d'effet nocif

## 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Matière:

Éléments dangereux: poudre de minéral, combinaison de graphite et de schiste. Aucun composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseurs, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

REACH Article 33 : le produit contient < 0,1 % d'une substance de la liste SVHC (annexe XIV du règlement REACH)

Formule chimique : C

Risques : aucuns

## 4 PREMIERS SECOURS

### 4.1 descriptions des premiers Secours

Conseil :

Si des symptômes ne s'atténuent pas, il convient de demander l'aide d'un médecin.

Contact av. yeux:

rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure.

Contact avec la peau:

laver la peau avec de l'eau et du savon

Inhalation:

l'inhalation extrême et durable peut causer une quinte de toux et une respiration difficile. Dans ce cas, il est recommandé de sortir à l'air libre et d'appeler un médecin.

Ingestion:

rincez la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptomes et effets,

aigus et différés : aucun effet important ou danger critique connu.

### 4.3 Indications des soins medicaux

Immédiats et particulers : pas de traitement particulier.

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit est ni inflammable ni explosif, pas de danger pour le personnel d'incendie ou pour l'entourage dans le cas de produit porté à haute température.

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés : tous moyens d'extinction peuvent être utilisés, utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant, eau, mousse, doxyde de carbon, poudre sèche

Moyens inappropriés : aucun connu

### 5.2 Dangers particuliers résultant du produit :

Dangers dus à la substance : combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Risque de décomposition thermique :

en cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde et Dioxyde de Carbone

- 5.3 Conseil aux pompiers : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.
- 5.4 Autres informations: Éviter de générer des poussières; des poussières fines propagées dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'inflammation posent un danger potentiel d'explosion de poussières.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions à prendre
- Personnel présent : Minimiser l'exposition à la poussière. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Assurer une ventilation adéquate.
- Personnel de secours: porter un équipement de protection individuelle adapté (EN 469)
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement\_ Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.
- 6.3 Méthodes de nettoyage: récupérer le produit par moyen mécanique ou manuel, en mesure de minimiser le risque de glissements accidentels, même en présence d'eau.
- 6.4 Méthodes d'élimination: conformément aux règlement applicables aux niveaux locale et national.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Les niveaux de concentration de poussières doivent être maintenus en dessous des limites prescrites. Si le seuil est dépassé revêtir un équipement de protection individuelle approprié-
- Conseil sur l'hygiène : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Les produits déversés doivent être nettoyés et des procédures de ménage selon des normes très strictes doivent être maintenues.

Il est recommandé au personnel de se laver les mains.  
Maintenir seche la zone de travail (risqué de chute).

contre d'incendie : Éviter de générer des poussières; des poussières fines propagées dans l'air en concentration suffisante et en présence d'une source d'inflammation posent un danger potentiel d'explosion de poussières.  
classe des explosions de poussières ST1 (peu susceptibles de former des poussières explosives).

protection de l'environnement: Les produits déversés doivent être nettoyés et des procédures de ménage selon des normes très strictes doivent être maintenues.

- 7.2 Conditions d'un stockage sur:  
Indications concernant Le stockage commun :  
7.3 Utilisation:
- stockez le produit au sec. Vous pouvez utiliser toutes sortes d'emballages.  
pas des données disponibles  
consulter les brochures relatives à ce produit et à son application, ainsi que les informations apportées par notre personnel technique.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle : S'assurer que des systèmes de traitement de poussières (tels que des conduites d'échappement, des collecteurs de poussières, les récipients à poussières et des équipements de traitement) soient conçus de manière à empêcher les poussières de fuir dans la zone de travail (c.-à-d. que l'équipement ne fuit pas).
- 8.2 Controles de l'exposition :  
Controles d'ingénierie :  
  
Mesures de protection individuelles:  
Protection respiratoire: en cas d'une poussière excessive prenez un masque avec cartouche P1.  
Protection des mains: pas nécessaire. Les travailleurs avec une peau sèche peuvent appliquer une crème grasse.  
Protection corporelle : utilisez des gant appropriés pour le travail, des chaussures adéquates, aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Protection des yeux: en cas d'une poussière excessive prenez des lunettes de protection.

## 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Indications générale:

Etat physique: poudre  
Couleur: gris - noire  
Odeur: inodore

### 9.2 Indications autres

Point de fusion/de congélation: > 3.500 °C  
Point d'ébullition initial : non disponible  
Inflammabilité : dans des conditions normales, l'inflammation de mélanges d'air avec des poussières est plutôt improbable à cause d'une très grande énergie nécessaire d'impulsion.  
Attributs favor. le feu: classe d'explosion de poussières ST1  
Densité de matière: 2,26 g/cm<sup>3</sup>  
Densité en vrac: 640 g/l  
Solubilité dans l'eau: < 0,1 %

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2 Stabilité chimique :

le produit est stable à température et pression normale.

### 10.3 Possibilité de réactions

Dangereuses :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune reaction dangereuse ne se produit.

### 10.4 Conditions à éviter:

Réduisez au minimum le dégagement et l'accumulation de poussières

### 10.5 Matières incompatibles :

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes: matières comburantes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucun effet toxique n'est à craindre en cas de manipulation appropriée.

L'inhalation de poussières est à éviter car même les poussières inertes peuvent perturber le fonctionnement des organes respiratoires.

Substances présentes dans la nature

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité : il n'existe aucune donnée disponible

12.2 Persistance et  
Dégradabilité : il n'existe aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation : il n'existe aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol : il n'existe aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations  
PBT et  
vPvB : Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée

12.6 Autres effets néfastes ; le produit ne contamine pas l'eau, aucun effet important ou danger critique connu.

## 13 CONSIDERATIONS RELATIVES à L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets  
Produit : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Le produit est classé comme non dangereux pour l'environnement. Le graphite est un sous-produit pas dangereux et peut être déposé sur tas d'ordures domestiques (sous la direction des instructions officielles).

Emballage : La mise au rebut d'emballage devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

## 14 INSTRUCTIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

- 14.1 Numéro ONU: ADR/RID: non réglementé  
ADN/ADNR: non réglementé  
IMDG: non réglementé  
IATA: non réglementé
- 14.2 Nom d'épération  
des Nations unies: ADR/RID: -  
ADN/ADNR: -  
IMDG: -  
IATA: -
- 14.3 Classe(s) des danger  
Pour le transport: ADR/RID: -  
ADN/ADNR: -  
IMDG: -  
IATA: -
- 14.4 Groupe d'emballage: ADR/RID: -  
ADN/ADNR: -  
IMDG: -  
IATA: -
- 14.5 Dangers pour  
L'environnement: ADR/RID: non  
ADN/ADNR: non  
IMDG: non  
IATA: non
- 14.6 Précautions particulières à prendre pa  
L'utilisateur: non disponible
- 14.7 Autres informations:: inflammable selon Reg. (EC) No. 440/2008, methode EC  
A.10 (flammability solids)

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- 15.1 Classification  
selon la CE: tous les minéraux contenus ne sont pas des substances  
dangereuses selon les règles chimiques et selon l'ordonnance

de substances dangereuses.  
Ainsi le marquage n'est pas nécessaire

selon Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) : ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1\%$  (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

- 15.2 Autres données réglementaires: Tous les autres règlements nationaux et locaux, si applicable à l'usage, au transport ou à la destruction de ce produit, doivent être observés.  
Le produit figure dans la liste TSCA

## 16 AUTRES INFORMATIONS

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date de la précédente édition : 29/08/2019  
Sections révisées : 1- 16

Poste de distribution:  
Département de Santé, Sécurité et Qualité  
Grafitbergbau Kaisersberg Ges.m.b.H., A-8713 St. Stefan

Contact:  
Ing. Günther Twrdy

Cette feuille de données de sécurité est écrite à la machine et pour cette raison n'est pas signée.

Telefon: 03832/2288-0 \* Telefax: 03832/2045 \*  
e-mail: info@grafit.at